

De toute l'histoire de l'agriculture, les cultivateurs n'ont jamais eu plus de raisons de s'inquiéter et le gouvernement n'a jamais paru moins s'en soucier. Les producteurs laitiers rencontrent les mêmes difficultés que les autres cultivateurs. Ils souffrent du manque de débouchés. La vente incombe en partie au gouvernement. Malgré ce qui se dit, les producteurs laitiers se ressentent également de l'incapacité du gouvernement à freiner la hausse des frais de production.

On ne peut certes pas accuser nos fermiers de manquer d'efficacité. Personne ne me dira que les fermiers ne sont pas compétents, parce que je suis convaincu du contraire. Par le temps qui court, il leur faut être compétents pour pouvoir aller de l'avant. En fait, ils se sont révélés plus efficaces que presque toutes les autres entreprises ou industries. Le handicap qu'ils doivent surmonter c'est l'absence de recherches sur les nouvelles méthodes d'achat et d'emballage, domaine où le gouvernement fédéral pourrait et devrait intervenir.

Il est évident que la politique du gouvernement consiste à éliminer les petits cultivateurs et ceux qu'il juge inefficaces. Le gouvernement et ses divers porte-parole parlent d'unités non rentables. Quel droit ont-ils de juger de l'efficacité d'un fermier depuis la colline du Parlement? Le fermier n'a-t-il pas le droit de vivre comme il l'entend, que le ministère de l'Agriculture, la Commission du lait ou le gouvernement croient ou non que son entreprise n'est pas rentable?

Je pourrais aussi demander: qui profite du travail du cultivateur? Certes pas ce dernier. Pourtant certains voudraient le faire venir dans nos villes déjà surpeuplées où il risquerait de devenir un véritable fardeau pour les contribuables. N'oublions pas qu'en parlant des problèmes de l'industrie laitière, nous touchons aussi à une foule d'entreprises connexes qui en dépendent. Les remarques que j'entends à propos des subventions versées aux producteurs laitiers, ou d'ailleurs à n'importe quel cultivateur, me renversent. Quand les gens comprendront-ils que faute d'une rétribution raisonnable pour leur labeur, les cultivateurs devront se retirer des affaires ou recevoir des subventions. Ils ne risquent guère cet état de choses attribuable à des circonstances indépendantes de leur volonté. Comment expliquer autrement que le prix des aliments est moins élevé en fonction du revenu sur ce continent que partout ailleurs dans le monde? Si les petits cultivateurs disparaissent peu à peu et que les sociétés s'emparent de leurs entreprises, les prix monteront en flèche.

Les petits agriculteurs disparaissent à un rythme alarmant de nos jours et peu de jeunes les remplacent. En vertu de la politique

laitière de 1968-1969, les nouveaux agriculteurs ne pouvaient obtenir de contingent donnant droit à une subvention de moins de l'acquiescer avec le troupeau. Un bien petit nombre de jeunes peuvent se le permettre. J'aimerais savoir, monsieur l'Orateur, si la polyculture ne vaut plus rien. L'agriculteur ne pourrait-il débiter modestement et expédier de la crème, ce qui est compatible avec l'élevage du porc et de la volaille, et peut-être y ajouter l'élevage de bovins et la culture des céréales?

Et que dire de la situation des expéditeurs de lait nature qui exploitent leur entreprise avec un contingent peu élevé? Il est convenu que le producteur laitier doit maintenant obtenir entre \$4 et \$5 les cent livres pour exploiter son entreprise. Aujourd'hui, le ministre a parlé de \$4.85 les cent livres. Bon nombre de ces producteurs obtiennent une moyenne inférieure à \$4 les cent livres. Ils ont d'énormes immobilisations et ils produisent du lait de qualité supérieure. A quoi songent-ils? Pas à expédier du lait industriel; ils ne peuvent en obtenir un contingent donnant droit à une subvention. Qu'advient-il des expéditeurs de lait nature qui pourraient être obligés de se retirer des affaires lorsque les usines de conditionnement ferment leurs portes? Que feront-ils?

Des subventions sont versées à certains expéditeurs de lait nature—ce qui m'a étonné lorsque je l'ai appris—sur certaines quantités dépassant 125 p. 100 du quota de lait nature ici en Ontario et en Colombie-Britannique. Je me rends compte que le lait est mis en commun, mais ce procédé n'avait pas été mentionné dans l'exposé de la politique laitière cette année, ni l'année précédente, sauf erreur. Ce qui crée un problème aigu dans la région du ministre lui-même. Les expéditeurs de lait nature ont investi beaucoup d'argent. Comment l'initiative prise maintenant cadrera-t-elle avec la politique visant à supprimer les petites entreprises agricoles? Je parle maintenant non des petits expéditeurs, mais des grands producteurs laitiers.

Jamais dans l'histoire, il n'y a eu autant de confusion et de mécontentement parmi les producteurs laitiers au sujet des subventions. Le très grand nombre de lettres que reçoivent tous les députés qui comptent des producteurs laitiers dans leur circonscription, le prouvent. Ces producteurs ont bien des raisons de se plaindre. Par exemple, un jeune producteur qui en est à ses débuts, a expédié plus que le minimum, soit 420 livres de matière grasse. Le bureau central de l'établissement en cause a, par erreur, soumis un chiffre inférieur à celui-ci et il a été automatiquement retranché graduellement de la liste. Ce n'était pas lui qui avait commis l'erreur, mais il n'avait aucun recours possible. Ce n'est pas la faute